

L'Agence National de l'Habitat (l'Anah), vient de publier les chiffres du 3ème trimestre. Contrairement aux idées reçues, ces données mettent en lumière une dynamique encourageante.

Le nombre de dossiers déposés pour des rénovations globales a doublé en l'espace d'un trimestre, atteignant 70 601 depuis janvier. Ce volume, équivalent à l'ensemble des réalisations de 2023, témoigne d'une accélération notable malgré les multiples aléas de cette année. Les chiffres pourraient encore doubler sur le dernier trimestre, permettant d'atteindre 140 000 rénovations d'ici fin 2024^[1].

Les aides renforcées ont également permis de soutenir des projets ambitieux, avec une prise en charge moyenne de 37 973 € par rénovation^[2]. Ce soutien profite en majorité aux ménages aux revenus modestes ou très modestes, qui représentent la majeure partie des rénovations engagées. Cependant, les propriétaires aisés, souvent détenteurs de grandes surfaces énergivores, restent à convaincre pour intégrer ce parcours de rénovation.

En parallèle, les rénovations par geste, historiquement privilégiées, reculent au profit de rénovations globales et structurées. Une transition prometteuse, à condition que cette dynamique s'intensifie et compense durablement cette baisse.

Autre levier de réussite : le dispositif Mon Accompagnateur Rénov', désormais bien implanté avec plus de 3 485 professionnels agréés. La grande majorité des usagers déclarent n'avoir rencontré aucune difficulté pour trouver un accompagnateur, un point crucial pour simplifier leur parcours.

"Les récentes données de l'Anah confirment une tendance positive dans la rénovation énergétique. Le doublement des dossiers de rénovations globales en un trimestre démontre que les efforts commencent à porter leurs fruits. Cependant, il est crucial de maintenir cette dynamique et de continuer à soutenir les ménages, notamment les plus modestes, pour atteindre nos objectifs ambitieux en matière de transition énergétique." Ajoute Baudouin de la Varende, cofondateur d'[lthaque](#).

Si l'année 2024 n'a pas permis d'atteindre les objectifs initiaux, les tendances actuelles sont porteuses d'espoir. La dynamique est là, et avec davantage de stabilité en 2025, le dispositif pourrait enfin révéler tout son potentiel. La ministre du Logement, Valérie Létard, quant à elle soutient cette vision en affirmant sa volonté d'accélérer la rénovation énergétique des logements grâce à des moyens renforcés, tels que MaPrimeRénov', les accompagnateurs Rénov', des outils de financement innovants, et une attention particulière à l'équilibre entre décarbonation et pouvoir d'achat des ménages^[3].

A propos d'lthaque :

Lancée en 2021, lthaque s'est fixé l'objectif de massifier la rénovation énergétique performante pour un habitat durable. L'entreprise, certifiée "MonAccompagnateurRénov" et bureau d'étude RGE, propose un service clé en main de la conception jusqu'au lancement des travaux. lthaque place l'expertise technique et le conseil de l'ingénieur-thermicien au centre des projets de rénovation énergétique. Avec une expertise de terrain, la startup permet d'aider les acteurs B2C tels que LCL ou bien même le Crédit Agricole, à mûrir leur stratégie en lien avec la rénovation énergétique, et à mieux accompagner leurs clients particuliers.

^[1] [Bilan de MaPrimeRénov' au 3ème trimestre 2024 | Anah](#)

^[2] [Bilan de MaPrimeRénov' au 3ème trimestre 2024 | Anah](#)

^[3] [«MaPrimeRénov' sera maintenue dans une version stabilisée», Valérie Létard, ministre du Logement](#)